

Le budget primitif 2025

Le budget primitif 2025 a été adopté à l'unanimité des élus lors de la réunion du Conseil Municipal du 25 mars 2025. Il s'élève à 10,782 M€ : 6 861 087 € pour la section de fonctionnement et 3 920 763 € pour la section d'investissement.

Dans un contexte national et international fait d'incertitudes économiques et géopolitiques, la Commune a construit son budget 2025 sur la base d'une gestion financière rigoureuse et agile lui permettant de conserver des capacités futures d'investissement. Concernant les dépenses de fonctionnement, la Commune renforce ses efforts pour en maîtriser l'évolution notamment par l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et équipements municipaux.

Il est important de noter que le Projet de Loi de Finances 2025 prévoit de faire contribuer les collectivités territoriales à la résorption du déficit national.

Pour 2025, les dépenses réelles d'équipement en section d'investissement se montent à 1,603 million d'euros.

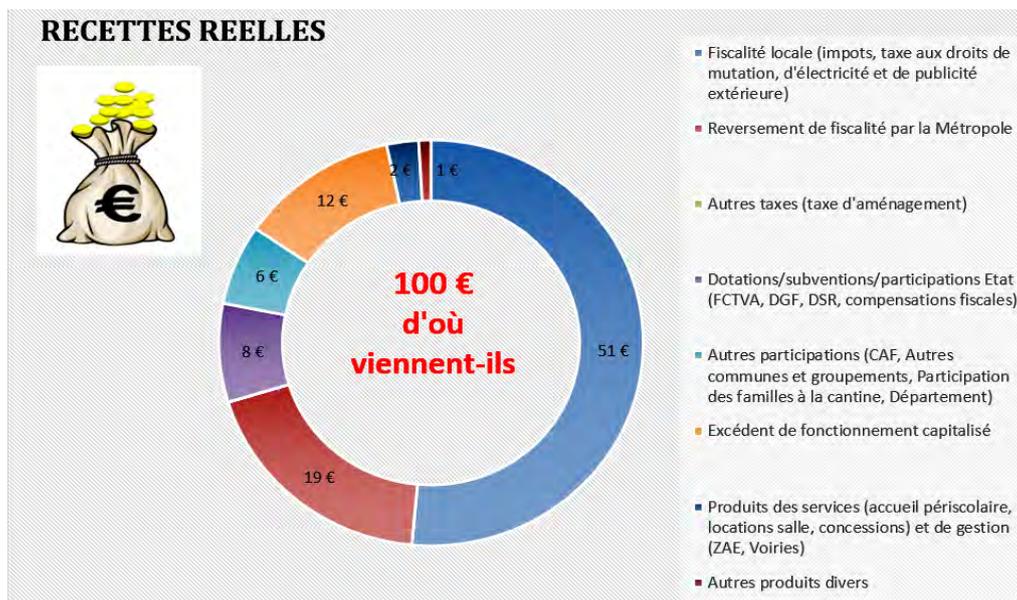
Ces crédits permettront la mise en œuvre d'un programme d'investissement portant notamment sur la réalisation des principales opérations suivantes : l'entretien et la rénovation des bâtiments scolaires, la dernière phase de remplacement de l'éclairage public par du LED, des mises en conformité de nos bâtiments, des études pour les rénovations à venir, la réfection des façades de l'Église Centre et le remplacement des zingueries de l'Église Saint-Pierre,

l'aménagement des aires de jeux, la pose d'un nouveau colombarium au cimetière Saint-Pierre, la mise en œuvre de la Gestion Technique Centralisée de plusieurs chaudières (ensemble d'automatismes, régulateurs, capteurs, actionneurs et superviseur permettant la commande et la supervision d'un usage) entraînant des économies sur les fluides.

À ces crédits, il faut ajouter les crédits reportés de l'exercice 2024, notamment ceux de la rénovation de l'école maternelle Verlaine et de réfection globale de la zone de loisirs du tennis de la Saussaie.

La politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement initiée depuis plusieurs années se poursuit. Les dépenses réelles s'établissent à 5,287 millions d'euros soit une progression de 2,65 % par rapport au budget 2024, niveau globalement similaire à l'inflation, malgré de nouveaux recrutements et les augmentations décidées par l'État (taux de cotisation retraite, SMIC, URSSAF).

La maîtrise des équilibres financiers passe aussi par celle de la dette à laquelle la Ville recourt de manière mesurée malgré son importante capacité de désendettement (moins d'une année). Ce ratio, indicateur de solvabilité, est bien inférieur à la moyenne des villes de même strate. Ainsi la dette par Moulinois s'élève à 413 €, emprunt 2024 inclus, quand la dette moyenne était de 780 € par habitant en 2023. Aucun emprunt nouveau n'est prévu au budget 2025.





Les taux d'imposition

Conformément au DOB 2025 (Débat d'Orientation Budgétaire), le Conseil Municipal n'a pas augmenté les taux d'imposition 2025 :

	Taux 2025 de la commune de Moulins-lès-Metz	Taux moyens 2023 des communes de même strate
Taux de taxe d'habitation	11,32 %	15,96 %
Taux de taxe foncier- bâti	29,09 %	39,82 %
Taux de taxe foncier non bâti	58,43 %	52,79 %

A base constante, le contribuable règlera le même montant qu'en 2024. Il est rappelé aux Moulinois que l'État fixe la révision des valeurs locatives. Le projet de loi de finances pour 2025 **ne plafonne pas la révision des valeurs locatives qui servent de base de calcul à la taxe foncière.** Celles-ci seront donc revalorisées selon la formule habituelle, en suivant l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé de novembre à novembre. **L'augmentation (sur la valeur locative = bases) pour 2025 devrait donc avoisiner 1,7 %.**

Les ratios

La commune a des ratios bien inférieurs à ceux de l'exercice 2023 des communes de même strate.

INFORMATIONS FINANCIERES – RATIO en €/habitant	VALEUR DE LA COMMUNE BUDGET 2025	MOYENNES NATIONALES DE LA STRATE (dernier exercice connu 2023)
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 025,49	1 163,00
Recettes réelles de fonctionnement / population	848,01	1 307,00
Dépenses d'équipement brut / population	310,84	398,00
Encours de dette / population	413,27	780,00
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	48,63 %	47,48 %